

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné et prérequis :

Etre titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Qualification des intervenants :

Formateur agréé par la CARSAT et l'INRS

Moyens pédagogiques et techniques :

Exposés théoriques

Durée, effectifs :

7 heures.

10 stagiaires.

Programme :

Rappel des notions de situations de travail, de danger, de situations dangereuses, de risques et de dommages dans le milieu professionnel.

Modalités d'évaluation des acquis :

La certification Sauveteur Secouriste du Travail est réalisée en fin de formation. Elle est composée de deux épreuves :

Sanction visée :

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail durée de validité 2 ans

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Tenue confortable permettant d'effectuer des gestes au sol, matériel de prise de note

Délais moyens pour accéder à la formation :

inscription maximum 15 jours avant le démarrage de la session

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

La formation est accessible en INTER ou en INTRA sur demande. Le calendrier des sessions en INTER est accessible sur demande.

Taux de réussite à la formation :

Compétences validées à 100% en 2024 pour 73 personnes formées sur l'année

Taux de satisfaction de la formation :

Qualité globale de la formation chiffre 2024 : 4.95/5 Animation : 3.98/4 profitabilité professionnelle : 3.98/4 Possibilité d'adaptation professionnelle : 3.99/4



Institut Ancrage
Conseil et formation

**Programme de formation
MAC SST 2025**

Tarif :
125,00 €

Institut Ancrage - conseil et formation

8 Rue des Dames 51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél. 0689333210 – institut.ancrage@gmail.com
SASU au capital de 100 € – RCS – SIRET 88770830300011 – NAF 8299Z